

Contact : tel. 03 83 59 09 32 mail : lelegales@estrepubliain.fr

Jeudi 5 juillet 2018

OFFICIELLES

« Vosges Matin »
diffuser les annonces
départementales
régionales, de Meuse,
du territoire de Belfort,
du tarif annuel et aux
municipalités et légales ;
n° 2018.

Avais publics

AVIS

AVIS D'OUVERTURE
D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Fait à Audun-le-Roman
897972300

Le préfet de Meurthe-et-Moselle a présenté l'ouverture d'une enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale, formée par la Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois, en vue de permettre l'aménagement et la rénovation du bras historique de la Meurthe et du canal du Moulin à Rosières-aux-Salines.

L'enquête publique, d'une durée de 18 jours, se déroulera du samedi 30 juin au mardi 17 juillet 2018 inclus en mairie de Rosières-aux-Salines.

La demande d'autorisation porte sur les principaux travaux suivants : l'entretien de la ripisylve, la création d'habitats riverains, la création de banquettes végétales, la suppression des aménagements sur berges et renaturation du milieu, la suppression du seuil comportant la continuité écologique, la préservation des zones humides, le reprofilage du lit et des berges ainsi que la mise en place de 5 passerelles.

Mme française MAHC, retraitée, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Nancy.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté par le public pendant toute la durée de l'enquête selon les modalités suivantes :

- aux jours et heures d'ouverture habituels au public de la mairie de Rosières-aux-Salines ;
- sur le site Internet de la préfecture de Meurthe-et-Moselle à l'adresse suivante : <http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/> (rubriques « Politiques publiques » et « Enquêtes et consultations publiques ») ;
- sur un poste informatique librement accessible à la préfecture de Meurthe-et-Moselle (6, rue Sainte-Catherine, 54000 Nancy) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 15 h 30.

Le public pourra présenter pendant toute la durée de l'enquête ses observations et propositions sur le projet soumis à enquête publique selon les modalités suivantes :

- par correspondance adressée à la commissaire enquêteur à l'adresse suivante : mairie de Rosières-aux-Salines, à l'attention de Mme française MAHC, commissaire enquêteur, 13, rue Gambetta, 54110 Rosières-aux-Salines ;
- sur le registre d'enquête disponible en mairie de Rosières-aux-Salines, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- par mail adressé à la commissaire enquêteur à l'adresse suivante : enquetepublique@meurthe-et-moselle.gouv.fr ;

La commissaire enquêteur dispose d'un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour remettre au préfet de Meurthe-et-Moselle son rapport d'enquête et ses conclusions motivées.

A l'issue de la procédure d'instruction, le préfet de Meurthe-et-Moselle est susceptible d'accorder ou de refuser cette demande d'autorisation environnementale.

AVIS D'OUVERTURE
D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Fait à Audun-le-Roman
897972300

Le préfet de Meurthe-et-Moselle a présenté l'ouverture d'une enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale, formée par la Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois, en vue de permettre l'aménagement et la rénovation du bras historique de la Meurthe et du canal du Moulin à Rosières-aux-Salines.

L'enquête publique, d'une durée de 18 jours, se déroulera du samedi 30 juin au mardi 17 juillet 2018 inclus en mairie de Rosières-aux-Salines.

La demande d'autorisation porte sur les principaux travaux suivants : l'entretien de la ripisylve, la création d'habitats riverains, la création de banquettes végétales, la suppression des aménagements sur berges et renaturation du milieu, la suppression du seuil comportant la continuité écologique, la préservation des zones humides, le reprofilage du lit et des berges ainsi que la mise en place de 5 passerelles.

Mme française MAHC, retraitée, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Nancy.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté par le public pendant toute la durée de l'enquête selon les modalités suivantes :

- aux jours et heures d'ouverture habituels au public de la mairie de Rosières-aux-Salines ;
- sur le site Internet de la préfecture de Meurthe-et-Moselle à l'adresse suivante : <http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/> (rubriques « Politiques publiques » et « Enquêtes et consultations publiques ») ;
- sur un poste informatique librement accessible à la préfecture de Meurthe-et-Moselle (6, rue Sainte-Catherine, 54000 Nancy) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 15 h 30.

Le public pourra présenter pendant toute la durée de l'enquête ses observations et propositions sur le projet soumis à enquête publique selon les modalités suivantes :

- par correspondance adressée à la commissaire enquêteur à l'adresse suivante : mairie de Rosières-aux-Salines, à l'attention de Mme française MAHC, commissaire enquêteur, 13, rue Gambetta, 54110 Rosières-aux-Salines ;
- sur le registre d'enquête disponible en mairie de Rosières-aux-Salines, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- par mail adressé à la commissaire enquêteur à l'adresse suivante : enquetepublique@meurthe-et-moselle.gouv.fr ;

La commissaire enquêteur dispose d'un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour remettre au préfet de Meurthe-et-Moselle son rapport d'enquête et ses conclusions motivées.

A l'issue de la procédure d'instruction, le préfet de Meurthe-et-Moselle est susceptible d'accorder ou de refuser cette demande d'autorisation environnementale.

Vie des sociétés

SCP Jean-Marc CUIF, Benoît CUIF et Estelle TOURNAND-HEMMER
Notaires associés, 2, place André-Magniot, 54000 Nancy

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Acte de M^{re} Jean-Marc CUIF, notaire susnommé, le 21 juin 2018, à Nancy, enregistré à Nancy SE, le 27 juin 2018, dossier 2018/36853, référence 2018 01927.

Cédant : la Société AUX MAILLYS, SASU au capital de 4.000 € siège à Essey-lès-Nancy (54270), 1, rue des Tarbes, SIREN 824565353 RCS Nancy.

Cessionnaire : la Société LES MAILLYS, SASU au capital de 4.000 €, siège à Essey-lès-Nancy (54270), 1, rue des Tarbes, SIREN 838696219 RCS Nancy.

Fonds cédé : restauration exploitée à Essey-lès-Nancy (54270), 1, rue des Tarbes, nom commercial « LE MAILLYS », RCS Nancy 824565353.

Libération : 21 juin 2018.

Prix : 30.000 euros.

Domicile élu pour les oppositions : en l'étude de M^{re} Géraldine DONNAIS, 25, rue Général-Fabvier.

Délai d'oppositions : dix jours de la dernière en date des publications légales.

Pour avis
M^{re} Jean-Marc CUIF
897999800

GÉRANCE

SARL au capital de 7.500 €
SSTYL
Siège social : 4, rue Georges-Brassens
ZAC du Tronc-qui-Fume, 54270 Essey-lès-Nancy
495 021 099 RCS Nancy

Suivant décisions du 1^{er} avril 2018, les associés ont nommé en qualité de cogérant, pour une durée illimitée, M^{me} Madison MAURY, demeurant 1 bis, rue Nicolas-Gény, 54230 Neuves-Maisons, à compter du même jour.

898015400

Autres avis

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE
UNIVERSSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Par testament olographe du 29 juillet 2006, M^{me} Marie-Thérèse, Aline JACQUET, en son vivant retraitée, demeurant à Saint-Firmin (54930), 5, rue cédée à Saint-Firmin (54930) le 13 avril 2018, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang de minutes de M^{re} Virginie GANTOIS-VILLEMEN, suivant procès-verbal du 20 juin 2018, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de la saisine, et dont la copie authentique a été reçue par le greffe du tribunal de grande instance de Nancy le 29 juin 2018.

Les oppositions pourront être formées auprès de M^{re} Virginie GANTOIS-VILLEMEN, notaire associée à Epinal (88000), 16, rue Thiers, chargée du règlement de la succession.

Pour avis
M^{re} Virginie GANTOIS-VILLEMEN
898244900

ENQUÊTE PUBLIQUE
SUR LA RÉVISION DU POS
TRANSFORMÉ EN PLU

Commune de Coyviller

A cet effet, M. Raymond COLIN (retraité) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif.

L'enquête se déroulera à la mairie pour une durée de 40 jours, à partir du 31 juillet 2018, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
- mercredi 31 juillet 2018, de 15 h à 17 h ;
- vendredi 17 août 2018, de 17 h à 19 h ;
- samedi 8 septembre 2018, de 8 h à 9 h 30.

1^{re} insertion

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

M^{re} CYR, président, 11, avenue de la Libération, 54000 Nancy, tél. 03 83 74 05 00, ville@nancy.fr, ville.nancy.fr, adresse : vanne de Roselleures - les prises en compte : non.

Prévisions du candidat : prévues

Avantageuse appréciée : sa transformation en plan local d'urbanisme. Le dossier comprend notamment les informations environnementales se rapportant au P.L.U.

A cet effet, M. Raymond COLIN (retraité) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif.

L'enquête se déroulera à la mairie pour une durée de 40 jours, à partir du 31 juillet 2018, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
- mercredi 31 juillet 2018, de 15 h à 17 h ;
- vendredi 17 août 2018, de 17 h à 19 h ;
- samedi 8 septembre 2018, de 8 h à 9 h 30.

BILIC
NCE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

M^{re} CYR, président, 11, avenue de la Libération, 54000 Nancy, tél. 03 83 74 05 00, ville@nancy.fr, ville.nancy.fr, adresse : vanne de Roselleures - les prises en compte : non.

Prévisions du candidat : prévues

Avantageuse appréciée : sa transformation en plan local d'urbanisme. Le dossier comprend notamment les informations environnementales se rapportant au P.L.U.

A cet effet, M. Raymond COLIN (retraité) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif.

L'enquête se déroulera à la mairie pour une durée de 40 jours, à partir du 31 juillet 2018, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
- mercredi 31 juillet 2018, de 15 h à 17 h ;
- vendredi 17 août 2018, de 17 h à 19 h ;
- samedi 8 septembre 2018, de 8 h à 9 h 30.